

Un tremplin pour l'égalité des chances

Mons en Barœul se métamorphose pour décroisonner ses quartiers mais aussi ses écoles. La Ville poursuit l'objectif de donner à tous les enfants et jeunes Monsois les mêmes chances de réussir. Elle vient de recevoir le label "Cité éducative" pour le quartier du Nouveau Mons.



1. Pourquoi la Ville a-t-elle reçu ce label ?

Mons en Barœul fait partie des villes de France qui comportent un Quartier Politique de la Ville. En France, 1 500 quartiers sont qualifiés comme tels en fonction de critères de revenus et des difficultés rencontrées par les habitants. C'est en formant une grande « alliance éducative » que la ville, la Préfecture et l'Éducation nationale ont candidaté au label « Cité éducative » national pour la période 2024 à 2026. Cela permet d'obtenir des moyens dédiés afin de tester, innover et consolider des actions en faveur de la réussite scolaire et sociale des enfants et jeunes du territoire en y associant les parents ainsi que les professionnels de la communauté éducative.

2. Quels sont les objectifs ?

Difficultés pour les tout-petits de faire leur première rentrée à l'école, abandons de cursus scolaire, besoins d'ouverture sur le monde, doutes sur l'orientation professionnelle... sont quelques-uns des risques qui, dans le parcours d'un jeune Monsois, peuvent induire des inégalités de réussite. La Cité Éducative du Nouveau Mons interviendra pour : renforcer les accompagnements éducatifs des enfants et jeunes âgés de 0 à 25 ans, favoriser les relations entre parents, équipes éducatives et structures de proximité, soutenir la montée en compétences des professionnels de l'éducation.



3. Quelles actions vont-elles être mises en place ?

Pour déployer des actions adaptées, l'étape-clé consiste à réaliser un diagnostic précis des besoins du territoire en dialoguant et en rassemblant toutes les personnes concernées : enseignants, parents, services de l'Etat, collectivités, associations, habitants... La Cité Educative du Nouveau Mons pourra s'appuyer sur les actions existantes du territoire. C'est le cas de l'initiative Créalivres qui permet à de nombreuses écoles de réaliser durant une année un travail collectif autour du livre (en 2024 autour des J.O.) ou encore de l'expérimentation d'un accès à une bibliothèque numérique inclusive pour le collège Rabelais... La Cité Éducative permettra aussi de tester et développer des initiatives nouvelles pour atteindre trois priorités : conforter le rôle de l'école, assurer une continuité dans le parcours scolaire et ouvrir le champs des possibles.

5. Quelle est la zone concernée ?

La Cité Educative concerne :

- 9 écoles - Lamartine, Le Petit Prince, A.Frank, Ronsard, Montaigne maternelle et élémentaire, Provinces, H.Boucher, Reine Astrid ;
- 2 collèges - Rabelais et Descartes ;
- les services municipaux, le CCAS et les associations locales ;



- La Caisse d'Allocations Familiales et le Département du Nord.

- [_](#)
[_](#)

[Les actus de la Cité éducative du Nouveau Mons](#)

[Suivez les projets soutenus par la Cité éducative](#)

[1]

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 16/05/2025 - 09:07): <https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/vie-scolaire-jeunesse/cite-educative-du-nouveau-mons/quest-ce-que-la-cite>

Liens

[1] <https://www.monsenbaroeul.fr/les-actus-de-la-cite-educative-du-nouveau-mons>